

Cahiers de littérature orale

72 | 2012 Contes à rendre

Aïda KANAFANI-ZAHAR, 2011, Liban, la guerre et la mémoire

Préface d'Antoine Garapon, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », bibliographie, glossaire, cartes, 260 p., ISBN : 978-2-7535-1338-9.

Évelyne Larguèche



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/clo/1758

DOI: 10.4000/clo.1758 ISSN: 2266-1816

Éditeur

INALCO

Édition imprimée

Date de publication : 2 janvier 2012

ISBN: 978-2-85831-212-2 ISSN: 0396-891X

Référence électronique

Évelyne Larguèche, « Aïda KANAFANI-ZAHAR, 2011, Liban, la guerre et la mémoire », Cahiers de littérature orale [En ligne], 72 | 2012, mis en ligne le 14 avril 2015, consulté le 01 juillet 2021. URL : http://journals.openedition.org/clo/1758 ; DOI : https://doi.org/10.4000/clo.1758

Ce document a été généré automatiquement le 1 juillet 2021.



Cahiers de littérature orale est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Aïda KANAFANI-ZAHAR, 2011, Liban, la guerre et la mémoire

Préface d'Antoine Garapon, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », bibliographie, glossaire, cartes, 260 p., ISBN : 978-2-7535-1338-9.

Évelyne Larguèche

- Si le titre de l'ouvrage indique clairement qu'il s'agit du Liban, ce pays situé dans la zone particulièrement sensible du Moyen-Orient et sur lequel retentit chaque soubresaut des pays voisins, il ne précise pas que la guerre dont il est question est la guerre interne, ou civile, qui a duré quinze ans, de 1975 à 1990. Sans doute est-ce pour certains une évidence qu'explique la proximité temporelle de la période évoquée, et la mémoire dans ces conditions, trente ans après, est en quelque sorte une mémoire à vif. La publication dans la collection « Histoire » semblait en effet s'imposer, pourtant si le déroulement des faits est particulièrement bien documenté et permet de faire connaître ce qui n'a apparemment pas été exhumé jusqu'ici¹, l'objectif de ce livre dépasse largement l'information et l'analyse, il se veut un témoignage, celui de la souffrance de ceux qui ont été victimes du conflit, et c'est en anthropologue qu'Aïda Kanafani-Zahar l'observe, la décrit, et nous la fait ressentir.
- L'ouvrage est divisé en trois parties et la première s'intitule : « La construction de l'oubli ». À la « violence milicienne » dont les massacres, déplacements forcés, disparitions sont ici rappelés et décrits à la mesure de leur arbitraire confessionnel : « "Tuer et rafler sur un barrage milicien" parce que l'on est chrétien, musulman ou juif, parce que l'on s'appelle Ali, Michel ou Eli associe deux manifestations de l'autorité d'un État, le territoire et la carte d'identité » (p. 31) pour mieux « bafouer deux emblèmes de la nation » (idem), viennent en réaction au bout d'un temps, des mesures officielles censées rétablir l'union et la paix : l'Accord de Taëf (1989), les lois d'amnistie, que l'auteure décortique et analyse pour y mettre en évidence précisément « l'oubli officiel » qu'instaure ainsi le système socio-confessionnel libanais. Un ministère des Déplacés a été créé en 1992 « pour faire revenir les déplacés libanais de la guerre de 1975 à leurs localités » (p. 49), A. Kanafani-Zahar se penche longuement sur les

processus mis en place visant à la « réconciliation » dont elle montre bien que « le but est d'endiguer la violence destructrice que pourrait déclencher un cycle de vengeance » (id.). En anthropologue, elle s'intéresse aux différents aspects et à leurs conséquences sur le terrain, travail de longue haleine qu'elle a mené durant plusieurs années et qui ont fait l'objet de publications éparses. Elle souligne une distinction capitale qui a été d'emblée instituée entre deux situations : l'une dans laquelle les villages n'ont pas été le théâtre de « massacres ou de confrontations armées entre les habitants », et l'autre qui, à l'inverse, concerne les villages dans lesquels les habitants se sont entretués (p. 54-55) et qui de ce fait oblige à un « traitement spécial », celui de la réconciliation, pour parvenir à restaurer un certain « vivre ensemble ». La réconciliation vise ainsi à assurer les possibilités du retour, notamment par le processus d'indemnisation mais avec la condition primordiale de ne pas recourir à la justice, en abandonnant d'emblée d'éventuelles plaintes judiciaires, et en s'engageant à ne pas contester les décisions. «Les plaintes auraient contrarié la logique de "l'égalisation communautaire" fondement de la réconciliation du Mont-Liban » (p. 65), avec une sorte de corollaire : la non-individualisation et la non-distinction entre victime et agresseur (idem). Alors que : « Dans la procédure coutumière, l'individu est certes inscrit au sein d'un groupe, mais il est bien identifié en tant que tel. Même si c'est le groupe qui supporte les conséquences de l'offense, l'individualité de l'acte est primordiale » (p. 78). La fin de la première partie en posant la question du « statut de la reconnaissance du tort et du pardon » et en rappelant que la réconciliation fait historiquement partie du système administratif et des coutumes du Liban, montre bien la spécificité de la réconciliation du Mont-Liban qui précisément impose l'oubli.

- La deuxième partie consacrée à « Une culture civile de la mémoire » prend en quelque sorte le contre-pied des dispositions officielles. Il s'agit précisément des « familles de disparus » qui se groupent et forment des associations pour réclamer que des recherches soient entreprises et que la vérité soit dite. Et A. Kanafani-Zahar montre dans les détails à quel point cette quête est semée d'embûches et se heurte à une fin de non-recevoir. En 2007-2008, à la suite d'événements exacerbant les conflits et les hostilités, et faisant craindre la reprise de la guerre, une « mobilisation » se déclenche et instaure un véritable « engagement pour la mémoire » (p. 111). « La revendication de la non-violence » se manifeste ainsi dans divers cadres et opérations. « Les lignes de démarcation » vécues pendant la guerre comme symboles de « lieux échafaud », pour certaines se transforment peu à peu en des « lieux de mémoire »² (p. 119). Ainsi cette reprise en main de la mémoire entend donner vie à cette sorte d'incantation ou de vœu pieux : « Que la guerre soit rappelée mais non recommencée! » auquel tous les Libanais veulent croire.
- La troisième partie qui, du point de vue du volume constitue pour ainsi dire la moitié de l'ouvrage, est celle « Des récits de mémoire (2000-2004) ». A. Kanafani-Zahar les définit parfaitement dans l'introduction du livre : « Le récit de mémoire est une matière humaine de premier plan. Il est, pourrait-on dire, le porte-parole d'une souffrance. Ne représentant que lui-même, le récit tisse cette singularité tragique » (p. 19). Et comme elle y insiste ici : « Les récits de mémoire sont des productions individuelles » (p. 133) « Le statut de la parole dans la société libanaise c'est le statut du "je" dans une société fortement marquée par le "nous" communautaire » (p. 132).
- Difficulté de dire sa souffrance, de décrire le traumatisme vécu, non que la mémoire fasse défaut mais plutôt qu'elle envahisse et submerge dès que les mots résonnent.

- Cette résistance n'est pas propre à la situation ici décrite et l'auteure en rappelle d'autres qui ont donné lieu à d'importantes études et réflexions.
- De notre point de vue, deux particularités caractérisent ces récits non pas en tant que tels mais dans la manière dont ils sont restitués.
- Ainsi, comme le précise A. Kanafani-Zahar: « Une partie des récits était prévue pour être dite et regardée. Dépouillés de l'image, les récits sont restitués ici sous forme d'écrits qui existent en et par eux-mêmes. L'image livre le rythme de la mémoire et le langage du corps (timbre de voix, regard, gestuelle) et participe à "lire le corps" » (p. 20-21). « S'il n'est pas possible de rétablir ce que l'image transmet du timbre de la voix qui s'emporte ou qui casse, des murmures à peine perceptibles, de la respiration saccadée ou fluette, des regards meurtris, distants ou aigus, des rires précipités ou des silences impétueux, des phrases immobilisées dans les points de suspension, autant d'éléments d'une mémoire enfouie qui émerge, en revanche, ce sont les mots et la force du verbe qui se détachent et qui animent la mémoire » (p. 21).
- L'autre particularité tient à ce que l'anthropologue ici n'est pas étrangère au terrain qu'elle observe et analyse. Bien plus, cette mémoire non plus ne lui est pas étrangère³. Ce qu'elle captait avec la caméra, c'est le regard en direct qu'elle veut ici faire ressentir et, comme elle l'explique: « Recueillir un récit, s'approcher de la souffrance d'autrui, effleurer une blessure ne laisse jamais indemne. Dans le domaine du tragique dont j'ai eu à m'approcher je n'ai pas bridé mes sentiments sous prétexte "d'objectivité". Des moments forts et privilégiés avec mes interlocuteurs ont été développés. Face à des silences blessés et des blessures parlées, l'émotion est un sentiment nécessaire » (p. 134).
- A. Kanafani-Zahar regroupe ces récits par thèmes. Le premier : « La mémoire de la violence : arrachement et enfermement » montre bien les deux faces de la mémoire, car si les uns acceptent de parler et décrivent les horreurs des massacres, la peur, la séparation, le désarroi, l'humiliation du déplacement, les conditions pénibles du siège de Deir al-Qamar (p. 143-153), d'autres préfèrent se taire. Ainsi « Il y a la mémoire aiguë de ceux qui disent et il y a la mémoire intense de ceux qui gardent le silence » (p. 139). « Dans le mutisme qu'une famille frappée par la douleur s'est assigné, le désir de mémoire est puissant » (p. 141). Un constat revient à plusieurs reprises qui, dans son réalisme, ajoute à la terreur de la situation et à la véritable panique qu'elle provoque, une dimension a posteriori de culpabilité : « "Le père a laissé ses enfants, la mère a laissé ses enfants, mais oui, je ne dis pas un mensonge, personne ne faisait attention à personne, chacun…voulait sauver sa peau…" » (p. 143).
- Le deuxième thème est celui de : « La maison quittée, détruite ». Plus banal, ou disons plus symbolique, le lien avec la maison, rend plus bavard. « La maison (beyt) que les villageois ont été contraints de quitter est l'objet de tous leurs désirs et de toutes leurs prières. En tant que telle, elle est le siège de l'imaginaire » (p. 161). Les années de déplacement ont rendu le souvenir sélectif et l'on reconnaît bien des réflexions, bien des expressions de ce qui constitue un sentiment auquel le temps impose sa marque : la nostalgie. Les retrouvailles sont souvent décevantes, et les nouvelles conditions de vie (activité à Beyrouth, enfants n'ayant pas connu la maison, etc.) font qu'il faut se réapproprier les lieux et leur donner une autre fonction, plus sentimentale que réellement fondamentale, une sorte de résidence secondaire permettant de faire revivre les éléments d'un certain passé, ceux que précisément la séparation a plus ou moins idéalisés.

- Le chapitre intitulé « La mémoire entre hier et aujourd'hui » relate des récits de mémoire ayant trait à un autre lien touché par la nostalgie et plus spécifique de la société libanaise. Il s'agit du lien social ou, pour reprendre des termes propres à l'auteure dans ses importantes études antérieures, du « vivre ensemble » qui régnait dans ces villages avant la guerre. Fraternité, voisinage, rituels partagés, solidarité, liens interreligieux locaux, tout ce qui faisait la vie affective s'est mué en son contraire : haine, division, accent sur telle particularité religieuse et communautaire, etc. Alors, pour pallier l'amertume sinon dénier la réalité, pour tenter de donner une explication à ce revirement à 180°, on a recours à différents stratagèmes de la pensée : celui du « conflit imposé », ou celui de la désignation de l'autre par des « ils », ou encore celui de « l'ennemi extérieur ». Mais chacun au fond ne comprend pas.
- Enfin le chapitre « Aujourd'hui la terre. Recompositions », tente de rendre compte de la complexité de la notion de terre en montrant que « les valeurs et les représentations qui lui sont associées énoncent, en grande partie, la culture et l'identité villageoises, indépendamment d'appartenance religieuse » (p. 199). Ainsi s'y distinguent et s'y mêlent la « possession assurant l'existence », la « terre immatérielle, réceptacle commun au groupe qui y vit », l'« infrastructure territoriale d'une communauté religieuse », et « la terre de la patrie, c'est-à-dire le territoire espace souverain, fondation même de l'État » (idem). L'éloignement dû au déplacement, l'expérience de la vie urbaine à Beyrouth, a modifié l'enracinement traditionnel et appelle nécessairement à des « recompositions ».
- 13 Ces récits de mémoire, l'anthropologue ne se contente pas de les analyser, mais elle entend les respecter et les restituer dans leur intégralité⁴. Les répétitions sont en quelque sorte inévitables, car dès qu'un thème est évoqué, les autres s'y associent à nouveau. Il faut passer outre, lire comme si l'on écoutait, s'imprégner de ces plaintes, de ces résignations, de ces révoltes, pour en ressentir toute l'authenticité émotionnelle.
- 14 Ce livre est bien ce qu'il voulait être : un témoignage que l'Histoire, elle, ne pourra oublier.

NOTES

- 1. « La mémoire de la longue guerre du Liban n'a été soldée ni par des procès retentissants comme en Argentine ou au Rwanda ni par une commission Vérité et Réconciliation comme en Afrique du Sud. A-t-elle d'ailleurs jamais été écrite, discutée, purgée ? Rien n'est moins sûr » (Préface, p. 7).
- 2. Ce qui n'est évidemment pas sans rappeler d'autres conflits dans lesquels nombre de lieux de combats ou de massacres sont en quelque sorte sanctuarisés et sacralisés en lieux de mémoire (mur de Berlin, pont en Bosnie, etc.).
- 3. A. Kanafani-Zahar a vécu elle-même à Beyrouth dix ans de ces années traumatisantes.
- **4.** On en soulignera les difficultés : non seulement celle de la transposition de l'oral à l'écrit, mais aussi celle de la traduction que l'auteure a dû effectuer pour rendre accessibles au lecteur des

expressions pour ainsi dire intraduisibles. Travail énorme et fastidieux que l'auteure justifie par la volonté de rendre hommage à ceux qui lui ont fait don de leur confiance.